



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 — IDENTIFICATION

Identification du produit		Nom chimique / Nom commercial / Synonymes	
Sulfite de baryum			
Numéro MAT		Formule chimique	Masse molaire
BP-4249		BaSO ₃	217,39
Utilisation du produit			
Usage en laboratoire			
Nom du fournisseur			
Laboratoire MAT			
Adresse-Rue			
610, rue Adanac			
Ville		Province	
Québec		Québec	
Code Postal	Internet	Numéro de téléphone	
G1C 7B7	www.labmat.com	418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS Préparée	FDS Préparée par	Courriel	
2018-01-03	Laboratoire MAT	labmat@labmat.com	

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Toxicité aigüe - Orale (Catégorie 3)
	Toxicité aigüe - Cutanée (Catégorie 4)
	Toxicité aigüe - Inhalation (Catégorie 4)
	Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Mention d'avertissement:	Danger
--------------------------	--------

Mention de danger:	H301 Toxique en cas d'ingestion
	H312 Nocif par contact cutané
	H315 Provoque une irritation cutanée
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux
	H332 Nocif par inhalation

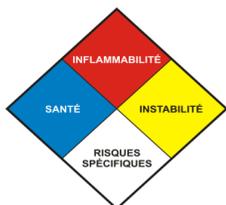
Conseils de prudenances:	P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
	P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.
	P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
	P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (Réf. Section 4).
P330 Rincer la bouche.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales /nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.

PICTOGRAMMES



Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4= Extrême)
----------------	---



Santé	2
Inflammabilité	1
Réactivité	0
Spécial	-

SECTION 3 — INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	%
Sulfite de baryum	7787-39-5	<=100%

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes . Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés.Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, faire la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir une aide médicale immédiate.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. Section 11
--	-----------------

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
--	--

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'allumage	Non-inflammable
Agent d'extinction appropriés	Eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool, ou poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agent d'extinction inappropriés	N/A
Émanations dangereuses - combustion	Peut émettre des gaz dangereux sous conditions de feu. Oxydes de soufre. Oxydes de baryum
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Données non disponible.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin.
---	---

SECTION 7 — MANUTENTION ET STOKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de la lumière et des produits incompatibles et de toute source d'ignition. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter les expositions prolongées.. Entreposer entre 15-30 °C.
Méthode et équipement de manutention	Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Valeurs d'exposition (Québec)	Ingredient	No CAS	VECD (TLV-STEL)	VEMP (TLV-TWA)	Agence/ origine des données
	Sulfite de baryum	7787-39-5	Non disponible	Non disponible	CNESST
Légende	CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine) ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA : American Industrial Hygiene Association VECD: Valeur d'exposition courte durée VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration TLV : Threshold limit value TWA: Time-Weighted-Average STEL: Short Term Exposure Limit CEIL: Ceiling RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)				

Mesure de protection individuelle

Ventilation	Hotte
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.

Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau

Contrôle d'ingénierie

Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique et apparence	Solide
Odeur	Donnée non-disponible
Seuil olfactif	Donnée non-disponible
pH	Donnée non-disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non-disponible
Point initial d'ébullition / plage d'ébullition	Donnée non-disponible
Point d'éclair	Donnée non-disponible
Taux d'évaporation	Donnée non-disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Donnée non-disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (LEL %)	Donnée non-disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (UEL %)	Donnée non-disponible
Tension de vapeur	Donnée non-disponible
Densité de vapeur	Donnée non-disponible
Densité	Donnée non-disponible
Solubilité	Donnée non-disponible
Coefficient H ₂ O / n-octanol	Donnée non-disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non-disponible
Température de décomposition	Donnée non-disponible
Viscosité	Donnée non-disponible

SECTION 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable sous conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Le produit peut réagir avec les produits incompatibles pour former d'autres substances dangereuses.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter contact avec flammes, chaleur, étincelles, ou toute forme de source d'ignition.
Substances incompatibles	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de soufre, oxydes de baryum Autres produits de décomposition - Donnée non disponible.

SECTION 11 — INFORMATION TOXICOLOGIQUE

	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Cutané (spécifier l'espèce)	CL50 - inhalation (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
	Donnée non-disponible	Donnée non-disponible	Donnée non-disponible
Premières voies d'absorption	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		
Effets de l'exposition aiguë:	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué		

Symptômes:	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué

SECTION 12 — INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Donnée non-disponible
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible
Autres effets nocifs	Donnée non-disponible

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
-----------------------------------	---

SECTION 14 — INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro UN	UN1564
Appellation réglementaire	Composés du baryum, N.S.A.
Classification du TMD	6,1
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT 1988 CANADA: Classification non disponible

SECTION 16 — AUTRE INFORMATION

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.
--

Dernière mise à jour:	2018-01-03
------------------------------	------------